

RECONNAISSANCE DE LOGEMENTS D'UTILITE PUBLIQUE (LUP)

Promotion du parc locatif. Loi du 10 mai 2016 sur la préservation et la promotion du parc locatif (LPPPL; RSV 840.15)

54

Nombre d'exemplaires requis : 2

No CAMAC : 241668

A envoyer également par courriel, au format Excel, à : info.dgtl@vd.ch

- 1 Quota** Les LUP répondent à un quota imposé par la commune (art. 25 al. 1 let. a RLPPPL)
Bonus Les LUP résultent de l'usage d'un bonus d'utilisation du sol (art. 29 LPPPL et 33 RLPPPL)
Préemption Les LUP résultent de l'usage du droit de préemption communal (art. 31 ss LPPPL)
Autre Les LUP ne se réfèrent à aucune des trois mesures ci-dessus.

2 Propriétaire

Nom / Sté	:	YELLOW CAPITAL III SA	Tél.	:	41227951067
Prénom	:		Courriel	:	contact@cydonia.swiss
Adresse	:	Esplanade de Pont-Rouge 2			
Case postale	:				
NP / Lieu	:	1212 Grand-Lancy			

3 Auteur des plans

Nom / Sté	:	Grosso / CCHE Lausanne SA	Tél.	:	41213214466
Prénom	:	Daniel	Courriel	:	chemindebochat@cche.ch
Adresse	:	Rue du Grand-Pré 2b			
Case postale	:				
NP / Lieu	:	1007 Lausanne			

4 Lieu du projet

Adresse	:	Chemin de Bochat 17	District	:	Lavaux Oron
NP / Lieu	:	1094 Paudex			

5 Terrain

Parcelle(s), RF No	:	550 + 125
--------------------	---	-----------

6 PGA/PPA

Zone légale / Nom	:	Zone d'habitation à faible densité 15 LAT
-------------------	---	---

7 Planning

Début des travaux	:	01.01.2027	
Prévision	Mise en location	:	01.06.2029

8 Surface brute de plancher habitable (SBPU)

SBPU logements y compris LUP	:	100%	4'951.4 m2
SBPU logements uniquement LUP	:	15%	745 m2
SBPU des autres affectations	:		4206.4 m2
SBPU total	:		4'951.4 m2

9 Acronymes (à indiquer dans la colonne A à la position 10)

9.1 Acronymes des logements pour lesquels la reconnaissance d'utilité publique est sollicitée

LLA	Logements à loyers abordables
LADA	Logements adaptés avec accompagnement (anciennement logements protégés LP)
LE	Logements pour étudiants
LLM	Logements à loyers modérés

Lorsque des aides (prêt, cautionnement, aides à fonds perdus) au sens de la loi sur le logement du 9 septembre 1975 (LL) sont prévues, veuillez indiquer ci-dessous les nos de dossiers des examens préalables y relatifs

LLA (LCIP)	No de dossier RPCLo :	
LADA	No de dossier RPCLo :	
LE	No de dossier RPCLo :	
LLM	No de dossier LL :	

9.2 Acronymes des autres espaces loués

ES COM	Espace(s) commun(s) chauffé(s) et habitable(s) réservé(s) aux locataires (local de rencontre)
LML	Logements au marché libre (location et PPE)
ACTI	Activités / Commerces
BUR	Bureaux
DEP	Dépôts loués
ES PUBL	Espaces publics (crèche, école, salle publique, etc.)
AUTRE	Toutes autres affectations louées

10 Annexes à produire

Marquer d'une croix

Documents de la commune instituant le quota ou le bonus (règlement, extrait du plan d'aménagement)	x								
Logements adaptés avec accompagnement (LLA-LADA): préavis du Service des assurances sociales et de l'hébergement (SASH)									
Plans A4 ou A3, avec logements teintés selon affectation, mention de leurs acronymes et résumé des surfaces SBPU, SUP	x								
<table> <tr> <td><i>LLA</i></td> <td><i>Rouge</i></td> </tr> <tr> <td><i>LADA</i></td> <td><i>Vert</i></td> </tr> <tr> <td><i>LE</i></td> <td><i>Jaune</i></td> </tr> <tr> <td><i>LLM</i></td> <td><i>Bleu</i></td> </tr> </table>	<i>LLA</i>	<i>Rouge</i>	<i>LADA</i>	<i>Vert</i>	<i>LE</i>	<i>Jaune</i>	<i>LLM</i>	<i>Bleu</i>	
<i>LLA</i>	<i>Rouge</i>								
<i>LADA</i>	<i>Vert</i>								
<i>LE</i>	<i>Jaune</i>								
<i>LLM</i>	<i>Bleu</i>								
Plan de situation du géomètre (plan d'enquête publique)	x								
Si terrain avec DDP : copie de l'acte (ou du projet d'acte) constitutif du DDP									
Justificatif d'augmentation du revenu locatif en raison de performances énergétiques accrues (art. 28 al. 5 RLPPPL)	x								
Justificatif d'augmentation du revenu locatif pour les LADA et les LE (art. 28 al. 6 RLPPPL)									
Questionnaire 53 (si les travaux impactent un immeuble existant de plus de deux logements loués)									

11 Liste de tous les logements (LUP & libre)

E) : Quota

Indiquer si le LUP répond à un quota imposé par la commune (quota) ou si il résulte de l'usage d'un bonus d'utilisation du sol (volontaire) ou si il ne se réfère à aucune des deux mesures ci-dessus (laisser vide)

F) : Type de logement :

1 espace = 1 pce / 1 chambre = 2 pces / 2 chambres = 3 pces / 3 chambres = 4 pces / 4 chambres = 5 pces

G) : Indication des surfaces

Les surfaces indiquées doivent correspondre à celles obtenues dès le franchissement de la porte palière du logement. Les espaces communs de circulations (corridor, escalier, ascenseur), les caves, local de chaufferie, stockage d'énergie, abri PC, buanderies, disponibles, etc., ne doivent pas être inclus dans les surfaces à indiquer ci-dessous

H) : Loyers

Indiquer les loyers des LUP tous frais accessoires compris à l'exception des frais de chauffage et d'eau chaude et des taxes d'épuration et d'évacuation des déchets (art. 28 al. 2 RLPPPL)

I) : Frais annexes

Indiquer les frais de chauffage et d'eau chaude et les taxes d'épuration et d'évacuation des déchets.

A)	B)	C)	D)	E)	F)	G)	H)	I)
Acronyme	Immeuble No	Niv.	No du logement	Quota	Type log. VD	M2 SUP SIA 416	Loyer en CHF	Chauffage + EC
LML	A		A.00.01			2	56	
LLA	A		A.00.02			2	50	
LLA	A		A.00.03			3	72	
LLA	A		A.01.01			5	102	
LLA	A		A.01.02			4	96	
LLA	A		A.01.03			3	73	
LLA	A		A.01.04			3	73	
LML	A		A.02.01			4	102	
LLA	A		A.02.02			4	95	
LML	A		A.02.03			3	86	
LML	A		A.02.04			3	84	
LML	A		A.03.01			4	95	
LML	A		A.03.02			3	86	
LML	A		A.03.03			3	84	
LML	B		B.00.01			4	97	
LML	B		B.00.02			3	87	
LML	B		B.01.01			5	140	
LML	B		B.01.02			3	82	
LML	B		B.01.03			3	87	
LML	B		B.02.01			5	140	
LML	B		B.02.02			4	104	
LML	B		B.02.03			2	61	
LML	B		B.02.04			3	87	
LML	B		B.03.01			3	76	
LML	B		B.03.02			4	104	
LML	B		B.03.03			2	61	
LML	B		B.03.04			3	87	
LML	B		B.04.01			3	80	
LML	B		B.04.02			2	60	
LML	C		C1.00.01			2	58	
LML	C		C1.00.02			3	85	
LML	C		C2.00.01			3	83	
LML	C		C1.01.01			3	84	
LML	C		C1.01.02			5	135	
LML	C		C2.01.01			4	98	
LML	C		C2.01.02			4	116	

Ajouter une page si nécessaire

Par sa signature ou celle de son mandataire, le propriétaire autorise le Service en charge du logement à se procurer auprès de l'ECA-Vaud une copie de la police comprenant la description volumique détaillée de son immeuble avec les valeurs d'assurance correspondantes.

	Le propriétaire	Le mandataire
Lieu	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Date	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Timbre et signature	<input type="text"/>	<input type="text"/>

13 Décision de reconnaissance d'utilité publique

Pour les dossiers soumis à l'enquête publique, la décision est notifiée dans la synthèse CAMAC.
Pour les dossiers dispensés d'enquête publique, la décision est notifiée au propriétaire.